



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers 14

Nbre de présents : 12

Nbre de votants : 14

Date de la convocation

10/06/2025

Etaient présents :

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Séverine ESNAULT, Morgan RAIFFE, Romain NUEIL.

Étaient absents/excusés :

Claude SAVATIER (pouvoir à P DECHARTRE), Yves Le MEUR (pouvoir à G SAUVION)

Secrétaire de séance : M. Morgan RAIFFE

Ordre du jour :

1. **CAPC : convention service commun « Prévention des risques professionnels »**
2. **Coupe de bois 2025/2026**
3. **Demandes de subvention 2025 (Département, Europe, CAPC)**
4. **SACEM**
5. **Motion sur le texte du statut de l'élu**
6. **Points divers**

Madame le Maire donne la parole aux représentants du foot de Coussay les Bois.

Ils tiennent à remercier la commune de Coussay les Bois pour le financement de l'éclairage en LED du stade d'entraînement.

Ensuite, ils font part de leurs différents projets :

- Améliorer le terrain (pelouse)
- Refaire les pare-ballons
- Changer le banc de touches
- Repeindre les murs du club-house.

Ils demandent l'intervention de la commune pour :

- Élaguer les peupliers qui sont morts,
- Rédiger un arrêté municipal pour l'interdiction d'aller sur le terrain de foot le temps de la réfection de la pelouse.

Début de séance à 20h30

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 14/05/2025 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : CAPC : convention service commun « Prévention des risques professionnels »

Madame le Maire fait part d'une possibilité d'adhésion au service commun « prévention des risques professionnels » avec le Grand Châtelleraut, permettant aux collectivités de les accompagner dans les différentes missions de prévention (aide à la rédaction du document unique, prévention des risques professionnels, aménager des postes, formations de prévention...)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte d'adhérer au service commun « prévention des risques professionnels » avec la CAPC.

Point 2 : Coupes de bois 2025/2026

Madame le Maire rappelle que les coupes de bois sur pied ont lieu dans les bois communaux au lieu-dit « le Clos et le Clos Tiray »,

Il est nécessaire que le Conseil Municipal fixe le prix de vente aux particuliers de Coussay les Bois pour la campagne 2025/2026.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide les tarifs de vente du stère abattu à :

15€ le stère	bois normal
7.50€ le stère	bois blanc
7.50€ le stère	bois mort de bonne taille

Point 3 : Demandes de subvention 2025

Madame le Maire informe que plusieurs demandes de subvention doivent être sollicitées pour les différents projets :

Département : ACTIV 3 à hauteur de 24 500€

Tous les ans cette subvention est attribuée à l'entretien de la voirie communale.

Et cette année, au vu du projet de l'installation d'un bloc d'un sanitaire public sur la place du 20 juin 1944, cette subvention sera sollicitée pour ce projet, devis estimé à 33 884€ HT.

Département : ACTIV 4 à hauteur de 63 000€

Madame le Maire souhaite solliciter le Département de la Vienne ACTIV 4 appel à projets Patrimoine pour la rénovation de l'Eglise Notre Dame pour 1^{er} phasage à hauteur de 63 000€.

L'Europe : FEDER Appel à projet à hauteur de 195 619,20€

Madame le Maire souhaite solliciter l'Europe partie FEDER Appel à projets pour la rénovation énergétique de l'école primaire à hauteur de 195 619,20€ pour un projet global de 736 548€ HT.

Grand Châtelleraut : Fonds de concours 2025 à hauteur de 24 320€

Madame le Maire souhaite solliciter le Grand Châtelleraut dans le cadre des fonds de concours 2025 pour l'extension de l'atelier communal à hauteur de 24 320€.

Après délibération, le Conseil Municipal est favorable à ces demandes de subventions auprès des différentes institutions et donne l'autorisation à Madame le Maire de déposer les dossiers.

Point 4 : SACEM

Madame le Maire fait part du courrier de l'AMF86 qui propose une offre pour les communes de -5 000€ avec la possibilité de prendre sous forme de forfait :

3 événements à 205,21€ TTC

Ou 6 événements à 348,87€ TTC

Après discussion le conseil valide pour un forfait de 6 événements.

Point 5 : Motion sur le texte du statut de l' élu

Madame le Maire donne lecture du projet de la motion sur le texte du statut de l' élu à destination des députés de la Vienne.

Après délibération, le Conseil Municipal valide la motion sur le statut de l' élu.

Point 4 : Points divers

- **Recensement INSEE 2026**

Madame le Maire fait part du recensement INSEE de la population à compter de janvier 2026.

Dans un premier temps, il faut désigner un coordonnateur communal.

Madame le Maire propose de nommer Sophie DECHARTE

Et Mme Françoise GRANDE comme coordonnateur communal élu.

- **Michel FAVREAU, Maire honoraire**

Madame le Maire informe que M. Michel FAVREAU a été nommé maire honoraire par arrêté préfectoral signé le 19/05/2025.

- **Eglise accueillante le 5 juillet**

Madame le Maire fait part de la manifestation « Eglise accueillante » le 5 juillet en collaboration avec Grand Châtellerault et le collectif des associations de la commune et en donne le programme.

Madame le Maire sollicite de l'aide pour cette manifestation.

- **L'Eglise st Martin**

Madame le Maire informe que la fondation SOREGIES a attribué une aide de 6 000€ pour la réfection de la toiture. Une remise officielle de cette aide aura lieu le 27/06/2025 à partir de 12h.

- **Courrier de Mme Hager JACQUEMIN (délégue départementale de la Vienne
Rassemblement National**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Mme JACQUEMIN, interpellant sur la situation de l'Eglise Notre-Dame.

- **Les ombrières sur le parking de la salle polyvalente**

M. SAUVION informe que le projet des ombrières sur le parking de la salle polyvalente va sûrement être annulé, suite aux contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France.

- **Abris de bus rue principale**

M. SAUVION informe que la CAPC propose de changer l'abri bus actuel par un nouveau avec un banc en plus.

- **Réunion pour la préparation du passage du tour de France le 13/07/25**

M. SAUVION informe que la réunion pour la préparation du tour de France le 13/07 aura lieu le mercredi 2 juillet à 19h à la petite salle communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20

Fait à Coussay les Bois,

Le Maire,

Elisabeth MICHEL



Le secrétaire de séance,

Morgan RAIFFE

